

D'une lettre adressée également par Wurth au président du Conseil à la date du 25 du même mois, nous extrayons ces passages: « . . . . Les détails dans lesquels vous entrez, déterminent bien le caractère du document K. (Königsmarck?) La Prusse est diplomatiquement en guerre avec les Pays-Bas. Nous sommes liés à l'un et à l'autre pays. Qu'avons-nous à faire? A nous tenir bien tranquilles, à nous faire bien petits; à attendre que l'ouragan soit passé. Gardons-nous bien de nous mêler des querelles des grands. Lorsque la Prusse nous maltraite, nous ne pouvons qu'en référer au Roi et demander sa protection; en second lieu nous ne pouvons encore que parler raison à Berlin et prier M. de Manteuffel (Président du Ministère d'Etat de Prusse) de ne pas nous faire souffrir des mauvaises relations avec La Haye. Cherchons à rester neutres. M. de Königsmarck vous a dit que la Prusse ne doutait pas de nous, mais que nous devons agir à La Haye . . . . C'est donc un marché qu'on veut faire avec nous . . . . Mais ces prétentions sont incroyables. Que pouvons-nous à La Haye? Convient-il que nous donnions des conseils au Gouvernement néerlandais? Celui-ci dirait avec raison: Mêlez-vous de vos affaires. Il s'est trompé d'adresse. Il a cru que nous pouvions exercer une pression sur le Roi et sur son ministre des affaires étrangères. Lorsque nos intérêts bien entendus nous conseillent d'être à Francfort avec la Prusse, nous devons le dire au Roi et lui en expliquer les motifs; nous devons même insister; mais voilà tout ce que nous pouvons faire.» (40)

Nous avons reproduit ailleurs, de quelle façon malencontreuse le prince Henri, au début de sa lieutenance, pouvait parfois faire un faux pas; et nous renvoyons le lecteur au compte-rendu que le collègue de WURTH, Edouard Thilges (qui avait pris la place de Wellenstein, le 23. 9. 1854), donna d'une réunion du Gouvernement qui eut lieu en automne 1855. On se rappellera que l'attitude du lieutenant du Roi amena Simons à offrir la démission du Cabinet, démission qui fut toutefois retirée, après que le prince «en pleurnichant . . . s'eut excusé des paroles qu'il avait prononcées.» (41)

Au début d'avril 1856, Simons semble tout décidé à agir dans les intentions du Roi, pourvu que celui-ci prenne aussi sa responsabilité et que lui, Simons, soit entouré d'une équipe ministérielle sur laquelle on pourrait compter. Voici ce que le président du Conseil écrivit le 30. 4. 1856 au directeur du Cabinet du Roi, De Cock: « . . . J'ai prié Son Altesse Royale (le prince Henri) de s'entendre avec S.M. sur un dernier point et lui ai dit qu'à défaut d'une déclaration formelle de sa part sur ce point, je ne saurais à aucun prix accepter la mission dont S.M. veut bien m'honorer; ces quelques jours de retard qu'éprouvera l'exécution des ordres de S.M. dont je n'ai donné jusqu'ici connaissance qu'à M. WURTH-PAQUET étant d'ailleurs inévitables. Il y a en ce moment ici en fonction une commission d'ingénieurs français, prussiens et luxem-